

Renforcer le développement touristique en Vallée d'Aoste à travers ses sentiers : une analyse SWOT

(Katia PREMAZZI, Anna Maria Alessandra MERLO, Carmine TRIPODI)

Introduction

La création, la gestion et la promotion des itinéraires pédestres et cyclables sont des aspects qui, correctement mis en œuvre, contribuent à l'essor touristique de la région. Le tourisme ne peut être indifférent aux lieux : il doit les connaître et les respecter, notamment dans leurs aspects les moins évidents, qui font partie intégrante du milieu naturel et du terroir. En Vallée d'Aoste, le tourisme s'oriente vers les vallées et vers les sommets, avec trois objectifs principaux : i) offrir aux visiteurs des possibilités de régénération, de loisirs, de connaissance et d'expériences ; ii) encourager de nouvelles activités et de nouvelles opportunités pour l'économie locale ; iii) promouvoir une culture de respect, d'attention à la biodiversité et au développement durable. Les sentiers sont une composante essentielle de l'offre touristique d'un territoire comme celui de la Vallée d'Aoste, car ils peuvent être parcourus par une multitude d'usagers, mais aussi parce qu'ils leur permettent de vivre une expérience immersive et responsable. D'où l'importance de prévoir, d'entretenir et de promouvoir un vaste réseau de sentiers équipés et offrant des services.

L'objectif de cet article est de développer une analyse SWOT appliquée aux sentiers et aux routes agricoles (chemins de terre à accès autorisé, à usage typiquement agricole et lié à l'élevage) de la Vallée d'Aoste. SWOT est l'acronyme utilisé en management pour décrire une analyse visant à identifier les atouts (*Strengths*), les faiblesses (*Weaknesses*), les opportunités (*Opportunities*) et les menaces (*Threats*) d'une organisation / d'un projet spécifique (Kotler, Kotler, Manceau, 2019 : p. 45). Cette évaluation constitue un premier pas vers une amélioration.

L'analyse SWOT est une technique qui peut servir de base aux processus de planification stratégique des interventions à entreprendre, afin de demeurer en phase avec les tendances du contexte externe de l'organisation/du système.

Il convient de souligner que, pour appliquer correctement l'analyse SWOT et la planification stratégique, il est également nécessaire d'acquérir une bonne connaissance de l'environnement dans lequel se trouve l'organisation/le système en question, articulé en environnement naturel, socioculturel, économique, technologique, ainsi que juridique et politique, selon l'analyse PEST (qui prend en compte les facteurs politiques, économiques, sociaux et technologiques). La connaissance de l'environnement permet d'identifier les opportunités et les menaces qui viennent de l'extérieur et qui n'entrent pas directement dans les marges de manœuvre du système ; en revanche, les atouts et les faiblesses représentent les caractéristiques internes du système, par rapport auxquelles il existe de plus grandes possibilités d'intervention.

L'analyse SWOT est appliquée ici - par analogie mais avec les adaptations nécessaires - au réseau de sentiers et de routes agricoles de la Vallée d'Aoste. La principale adaptation à la méthode SWOT, en l'appliquant au cas en question, s'avère nécessaire vu la nature intrinsèque de cette logique qui se réfère habituellement à une entreprise/organisation/un secteur institutionnel. Ici, toutefois, nous nous focalisons sur un système très diversifié et étendu, qui ne s'apparente point aux entités organisationnelles, mais qui appartient plutôt à une multiplicité de sujets, publics et privés, caractérisés par de nombreux rôles interconnectés, qui se chevauchent parfois, voire qui s'opposent. C'est le cas des propriétaires de terrains et des propriétaires d'activités situées sur ces terrains, qui peuvent être gênés par le passage d'autres personnes le long des itinéraires, dont les responsables de la planification, de l'entretien et de la sécurité, ainsi que de la promotion et de l'organisation des transports et des services, etc. Chacun de ces acteurs, qui constituent les parties prenantes du système, possède des profils particuliers de compétences et de responsabilités, ainsi que des besoins, des objectifs et des rôles spécifiques, qu'il convient également de satisfaire. L'approche SWOT est donc mise en œuvre en considérant les caractéristiques du réseau de sentiers et de routes agricoles comme un « système » et en le comparant avec ceux d'autres régions ou zones géographiques.

Méthode

Les données nécessaires à la réalisation de l'analyse SWOT ont d'abord été obtenues en consultant des sources secondaires (sites web, publications, etc.).¹ Deuxièmement, des sources primaires ont été utilisées, c'est-à-dire des données provenant d'un questionnaire en ligne (rempli par 1066 personnes) et d'entretiens menés dans des groupes de discussion (26 personnes), qui ont impliqué des sujets représentatifs des principales parties prenantes (par exemple, les utilisateurs, les gestionnaires et les promoteurs, les propriétaires fonciers, etc.). Les enquêtes et les entretiens approfondis sont les méthodes qui prévalent dans les quelques ouvrages publiés, à l'échelon international, sur les randonneurs, essentiellement afin de les « profiler » (Barna & Rayssac, 2019 ; Davies, 2018 ; Molokáč et al., 2022 ; Routier et al. 2019 ; Schirpke et al., 2021). Compte tenu de l'objectif de l'analyse SWOT présentée ici, nous avons opté pour une méthode mixte, à la fois qualitative et quantitative, afin de mieux interpréter les données quantitatives et de mieux comprendre d'autres perspectives.

Commentato [KP1]:

Commentato [KP2]: Intendiamo non principali bensì fonti primarie in quanto attivate specificamente per la ricerca, così come le secondarie sono invece fonti già esistenti e non specifiche.

Commentato [KP3]: Intendiamo "profilare" che è il termine tecnico proprio del marketing per indicare la descrizione delle caratteristiche di un pubblico

¹ Par exemple, www.regione.vda.it ; www.lovevda.it, etc.

Les résultats

Les principaux résultats obtenus sont exposés ci-après. Ils ont été classés sur la base des quatre catégories SWOT.

I. Atouts

Sur un territoire couvrant une superficie totale de 3.260,90 kilomètres carrés,² la Vallée d'Aoste dispose d'environ 5.000 km de sentiers et de plus de 1.000 km de chemins de terre (sentiers forestiers, chemins muletiers et chemins agricoles pour VTT, qui complètent les possibilités de randonnées cyclistes sur route).³ En outre, il existe des parcs à vélos avec des pistes techniques et des espaces où pratiquer le *gravity bike*, le *downhill*, le *freeride* ou le *cross country*.

Un réseau de sentiers aussi varié offre de multiples opportunités à des visiteurs en quête d'expériences très diversifiées.

Des outils ont été préparés (par exemple, le Géonavigateur et le site web www.lovevda.it), afin de familiariser les utilisateurs potentiels avec le patrimoine régional des sentiers ; ils fournissent également un complément d'information important pour l'organisation des excursions, en fonction de l'expérience des randonneurs, de leur condition physique, de leurs connaissances, ainsi que de leurs préférences individuelles. À titre d'exemple, dans sa section « Itinéraires », le site www.lovevda.it propose des suggestions et des descriptions de randonnées (de durée et de difficulté variables), de parcours à effectuer à vélo ou en VTT, ainsi que des liens vers le Géonavigateur régional ou le Cadastre des sentiers de la Vallée d'Aoste.⁴ Ce dernier a rendu accessible au public le résultat du travail de création d'un cadastre de l'ensemble du réseau de sentiers de la région, réalisé au cours des années précédentes. Grâce à la possibilité de télécharger les données dans différents formats (traces GPS pour les produits SIG de bureau ou mobiles ou au format SHP et/ou KML, cartes), les usagers peuvent disposer d'informations et d'outils pour planifier leur excursion, en connaissant le niveau de difficulté. Bien entendu, cela n'exclut pas la prudence et les compétences nécessaires de la part des randonneurs, car, comme le précise le site lui-même, l'état des sentiers peut brusquement changer (par exemple, en raison d'événements météorologiques) et cela peut ne pas être relevé en temps réel par le Géonavigateur. En outre, le cadastre ne décrit pas seulement les itinéraires les plus intéressants, mais tous les chemins ; certains d'entre eux peuvent être peu fréquentés, voire dépourvus de panneaux indicateurs.

Commentato [KP4]: È un sito specifico di promozione turistica diverso da quello istituzionale (dell'amministrazione regionale)

² Source : www.regione.vda.it

³ Source : www.lovevda.it

⁴ <https://mappe.regione.vda.it/pub/geosentieri>

En Vallée d'Aoste, il existe des professionnels du secteur (guides de montagne, guides de randonnée, de VTT, de cyclisme tout-terrain ou d'autres disciplines, guides équestres, etc.), dont la plupart sont organisés en associations. Ces professionnels peuvent accompagner les usagers de plusieurs façons, toujours avec compétence, dans l'utilisation du réseau de sentiers, en mettant en valeur ses particularités – pour ce qui est de la communication – et en garantissant des conditions optimales de sécurité. Il faut également tenir compte des profils de responsabilité prévus par le régime juridique de ces professionnels.

Les nombreuses structures d'hébergement et les activités économiques situées dans la région offrent des services diversifiés, parfois essentiels, aux utilisateurs des différents types de parcours ; ceux qui viennent d'autres régions sont souvent intéressés par des itinéraires, mais aussi par des forfaits. Avant tout, il s'agit de services d'accueil : refuges et bivouacs, installations hôtelières et non hôtelières, campings, restauration, etc. Toutefois, il ne faut pas négliger d'autres services à caractère technique (formation et éducation, entretien des vélos, vente ou location de vêtements et d'équipements, etc.) ou liés au domaine de la santé et du bien-être. Par ailleurs, le long des itinéraires, des produits issus de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat locaux peuvent être proposés, en encourageant les touristes à les goûter et à effectuer un premier achat, ce qui pourrait aboutir à une fidélisation.

Dans plusieurs zones de la Vallée d'Aoste, les corvées traditionnelles existent toujours. Nées d'un mode d'organisation spontané, elles visent à effectuer, entre autres, des travaux de repérage et d'entretien des chemins forestiers et de montagne, ainsi que des itinéraires de randonnée. Ces formes de biens communs ont ensuite conduit au développement de consortiums d'irrigation et d'amélioration foncière. En outre, avec son corps forestier, l'administration régionale assure l'entretien saisonnier, voire extraordinaire, du réseau régional de sentiers. Dans l'ensemble, les différents sujets impliqués dans la gestion et intéressés par l'utilisation du réseau de sentiers et de routes agricoles expriment la volonté de collaborer.

II. Faiblesses

L'extension et la variété du réseau de sentiers et de routes agricoles ainsi que les spécificités hydrogéologiques et climatiques rendent la gestion quotidienne plus complexe. D'une part, le nombre et la nature des acteurs impliqués dans le marquage et l'entretien (Administration régionale, Municipalités, Unité des Communes, Consortiums) sont différents pour les sentiers et les routes agricoles, mais varient aussi en fonction des réglementations nationales et régionales et des coutumes locales (corvées). La coordination entre les différents acteurs ne fonctionne pas toujours parfaitement. D'autre part, le territoire de montagne est exposé à des détériorations (avalanches, glissements de terrain, inondations, etc.), dues à des événements climatiques (pluie, neige, gel, vents forts, etc.), qui

affectent évidemment aussi les sentiers. Face à tout cela, les ressources disponibles (moyens humains et économiques) sont limitées ; il est donc compréhensible que les usagers aient des perceptions différentes de l'état d'entretien des sentiers et de la signalisation. Les responsabilités de l'état des sentiers, de la compétence de différentes institutions, constituent un autre aspect très délicat.

Il faut également remarquer que les parties perçoivent une information et un contrôle insuffisant du comportement des usagers (randonneurs avec des chiens non tenus en laisse, abandonnant des déchets le long de l'itinéraire ou allumant des feux, endommageant la flore ou effrayant la faune, véhicules non autorisés circulant sur des routes à accès limité, etc.).

En ce qui concerne la communication, il y a également quelques points à améliorer. Sur le site www.lovevda.it, les sentiers sont classés par niveau de difficulté, selon la taxonomie du Club Alpin Italien (Touriste, Randonneur, Randonneur expert, Alpiniste expert), auxquels s'ajoutent les sentiers en cours d'entretien et les chemins agricoles. Cette cartographie semble donc répondre principalement aux besoins des randonneurs à pied. Une cartographie classant les niveaux de difficulté pour les cyclistes serait souhaitable. Pour les utilisateurs, en outre, la facilité d'utilisation de l'information est cruciale ; certains d'entre eux suggèrent, par exemple, d'introduire une classification par niveaux de difficulté pour les itinéraires cyclo-touristiques ressemblant à celle qui est adoptée pour les pistes de ski, au moyen d'un code de couleurs (vert, bleu, rouge, noir). Conformément au principe d'inclusion, il serait également souhaitable de mettre l'accent sur les itinéraires et sur les installations accessibles aux personnes handicapées, ainsi que de prévoir expressément des forfaits touristiques. Il convient aussi d'envisager l'utilisation d'outils de plus en plus familiers, tels que des applications faciles à consulter (certains considèrent le Géonavigateur très intuitif), qui peuvent être mises à jour rapidement avec des communications urgentes (par exemple, des alertes).

Un point faible notable apparaît : actuellement, le réseau de sentiers et de routes agricoles n'est pas suffisamment mis en valeur comme « système ». Une ligne d'action pourrait être poursuivie, en commençant par identifier les segments d'utilisateurs cibles (les cyclistes, les randonneurs, les familles avec enfants, etc.) et par vérifier l'existence d'une offre complète pour répondre à leurs besoins multiples, en donnant une visibilité conjointe aux activités économiques locales, ou en encourageant la naissance de nouvelles activités pour combler les lacunes éventuelles. Par exemple, si l'on considère les cyclistes, il conviendrait de garantir la disponibilité d'hôtels ou d'autres formes d'hébergement disposant de services spécifiquement conçus pour répondre à leurs besoins particuliers (local à vélos, atelier pour les travaux d'entretien ou accords avec des mécaniciens spécialisés, lavage des vélos et des vêtements techniques, adaptation des menus et des heures des repas), de transports expressément prévus (par exemple, remontées mécaniques, trains, bus permettant le transport de vélos), de magasins spécialisés, etc. Sans aucun doute, des efforts ont déjà été accomplis en ce sens ;

par exemple, sur le site web www.lovevda.it, dans la section consacrée aux « itinéraires cyclistes et de VTT », il est signalé qu'il est possible d'utiliser des télésièges et que certaines associations sportives offrent un service de navette pour transporter les vélos en altitude. Toutefois, il est possible d'améliorer les interventions, aussi bien pour compléter l'offre qu'afin d'améliorer la communication. Pour toutes les cibles, il pourrait être utile de valoriser davantage et de manière synergique les points d'intérêt le long des itinéraires (vignobles, alpages, ateliers d'artisans, etc.), afin de promouvoir ces activités économiques locales. Si l'on effectue une comparaison avec d'autres territoires, des marges d'amélioration peuvent également être identifiées sur le front de l'exploitation des technologies numériques (par exemple, les fonctionnalités des sites web, les chatbots, les réseaux sociaux, les apps, etc.)

III. Opportunités et menaces

L'analyse des opportunités et des menaces a été conduite en identifiant les tendances de l'environnement, entendu comme le contexte multiforme dans lequel s'inscrit le réseau de sentiers et de routes agricoles. Celui-ci conditionne leur gestion et leur utilisation. Par convention, l'environnement extérieur d'une organisation est partagé en plusieurs domaines : naturel, socioculturel, économique, technologique, juridique et politique, bien qu'il s'agisse d'une simplification, en raison des étroites interrelations qui existent, en réalité, entre les différentes sphères. Les opportunités ou menaces potentielles que l'on peut attribuer à chacune d'entre elles sont décrites ci-après. Ces deux aspects sont présentés ensemble car, en général, un événement peut se manifester de manière ambivalente.

Les phénomènes les plus marquants qui affectent l'évolution du milieu naturel sont, depuis plusieurs années, le changement climatique et, plus récemment, la pandémie de COVID-19.

D'une part, il en résulte des perspectives critiques, c'est-à-dire des menaces, en raison de l'impact du changement climatique sur l'état physique du réseau de sentiers et de chemins agricoles. Nous citerons, entre autres, les périodes de fortes pluies entraînant des glissements de terrain ou le déracinement d'arbres, qui présentent des dangers accrus pour les utilisateurs et nécessitent un entretien urgent et coûteux de la part de ceux qui en sont responsables. Au sens large, la menace la plus importante est représentée par l'appauvrissement du patrimoine environnemental qui sert de toile de fond au réseau d'itinéraires et qui constitue un facteur d'attraction pour les usagers, ainsi qu'une source de revenus pour l'économie locale.

En outre, la pandémie a déjà eu un impact très négatif sur le secteur du tourisme. Son évolution imprévisible génère, d'une certaine façon, la crainte de nouvelles mesures introduisant des limites à la mobilité des personnes et aux loisirs, avec des répercussions conséquentes sur l'utilisation du réseau de sentiers et de chemins agricoles et sur les activités économiques qui y sont associées.

D'autre part, le changement climatique et la pandémie ont eu des répercussions sur l'environnement socioculturel et économique, car ils ont introduit des changements substantiels dans le mode de vie, y compris dans les choix d'achat et de consommation, parfois à la suite de mesures prises au niveau juridique et politique. Une plus grande attention à la préservation de l'environnement naturel, de la part des administrateurs et des acteurs économiques et aussi de la société en général, a favorisé l'affirmation croissante de formes de mobilité et de tourisme durables, dont le vélo est incontestablement l'acteur principal.

En outre, les mesures prises pour contenir le virus ont stimulé chez de nombreuses personnes le besoin de se ressourcer en pratiquant des activités en plein air dans la nature, comme la marche. Au niveau du choix des destinations touristiques, cette évolution s'est accompagnée, d'un côté, par une préférence croissante pour la montagne, les autres milieux naturels et les zones les moins fréquentées ; de l'autre côté, par la redécouverte du tourisme de proximité.

Au niveau économique, ces tendances se traduisent potentiellement par des effets favorables, c'est-à-dire des opportunités pour les activités implantées dans la région, en premier lieu pour le secteur des services, mais aussi pour l'agriculture, l'élevage et l'artisanat. Ces changements sont destinés à augmenter la demande d'utilisation du réseau de sentiers et de routes agricoles. En effet, d'une part, ils pourraient engendrer une augmentation du nombre d'usagers se déplaçant à pied, à vélo ou même à cheval. De autre part, ils pourraient favoriser une meilleure répartition des usagers dans le temps et dans l'espace : le flux de touristes serait ainsi mieux réparti au fil des saisons et sur l'ensemble du territoire. L'augmentation de la demande d'utilisation du réseau doit être comprise en termes à la fois quantitatifs (augmentation du nombre) et qualitatifs (augmentation de la diversité).

Cependant, une menace pourrait en découler, à savoir une culture de la montagne hétérogène chez les usagers. Ce caractère hétérogène pourrait s'avérer transversal, c'est-à-dire apparaître indépendamment du type d'activité pratiquée. En d'autres termes, en raison des tendances environnementales décrites ci-dessus, le réseau de sentiers et de chemins agricoles pourrait être envahi par des marcheurs, des cyclistes et des amateurs qui ne connaissent ni la montagne ni les règles de conduite à adopter pour garantir le respect d'autrui et de la nature, ainsi que leur propre sécurité et celles des autres.

Une autre menace est constituée par les problèmes pouvant naître de la présence simultanée sur les sentiers de différents profils d'utilisateurs : par exemple, les marcheurs et les cyclistes avancent à des vitesses différentes, dans la même direction ou dans des directions opposées. D'autre part, les parcours peuvent être empruntés à des fins récréatives par les touristes et à des fins professionnelles par les véhicules agricoles sur les routes en terre. Les questions critiques qui se posent alors pourraient concerner le respect des droits mutuels, la sécurité, l'impact sur le milieu naturel, les dommages à la propriété privée, etc.

Commentato [KP5]: La formulazione della frase riproduce fedelmente quanto raccolto nei focus group.

En ce qui concerne les cyclistes, l'expansion quantitative-qualitative de la demande est également favorisée par l'évolution de la technologie. Dans ce secteur, des innovations ont permis d'améliorer les performances des vélos existants - à effort égal ou moindre - mais aussi la naissance de nouveaux modèles. Il s'agit, par exemple, du vélo Gravel et du vélo électrique. Grâce à ses caractéristiques techniques (par exemple, freins à disque, pneus plus larges, géométrie confortable), le premier permet une multitude d'utilisations, sur différents types de terrains (sur route et tout-terrain), en toute saison. Le vélo électrique ou e-bike a rendu l'utilisation de certains itinéraires accessibles aux personnes ayant un entraînement sportif limité.

L'évolution technique de la production de vélos va de pair avec l'émergence de nouvelles pratiques sportives (comme le *gravity bike*, le *down-hill*, etc.). Tout cela ne peut qu'entraîner une diversification et une hétérogénéité croissantes des profils d'utilisateurs des sentiers et des routes (par exemple, leur niveau) et des modes d'utilisation (VTT, vélos de gravier, vélos électriques...).

Cette évolution technologique exploite également les nouvelles possibilités fournies par le numérique pour améliorer la communication sur la variété du réseau de sentiers, mais aussi pour soutenir la gestion par les différents acteurs. C'est le cas, par exemple, des applications permettant de communiquer les itinéraires de façon sympathique, de signaler rapidement les problèmes, etc. Il est également possible de citer ici les réseaux sociaux utilisés pour sensibiliser certaines catégories d'utilisateurs, notamment par le biais d'influenceurs ou de blogueurs, ainsi que les systèmes de suivi du comportement des utilisateurs, tels que les caméras ou les capteurs, finalisés aux activités de planification et de contrôle.

Les réseaux sociaux et, plus en général, les environnements numériques offrent également la possibilité d'impliquer les utilisateurs dans la promotion du tourisme (*User Generated Content*) et de collecter des données qui seront utilisées dans le cadre d'activités de marketing touristique (Mirzaalian & Halpenny, 2021). En effet, certaines régions italiennes, comme le Trentin-Haut-Adige, et d'autres zones alpines, comme l'Autriche et la Suisse, ont su prévoir les tendances de développement du cyclotourisme et du tourisme durable ; elles ont depuis longtemps investi dans la construction de systèmes d'offre intégrés, c'est-à-dire complets et articulés, en mesure de répondre aux nouvelles sensibilités et aux nouveaux besoins des utilisateurs cibles. Ces régions ont ensuite pu valoriser ces actions en termes de communication, en exploitant également le monde numérique, pour se positionner sur le marché international comme des destinations idéales pour des segments d'utilisateurs spécifiques. Par exemple, les Dolomites du Tyrol du Sud représentent une destination pour les jeunes cyclistes demandeurs d'adrénaline lors de descentes à couper le souffle, tandis que la Carinthie est proposée comme une destination à la portée des familles avec enfants qui veulent pédaler et se promener en toute tranquillité.

Commentato [KP6]: Termine utilizzato anche nella comunicazione pubblicitaria di questo tipo di proposta turistica

L'environnement juridico-politique fait référence à l'ensemble des réglementations concernant la gestion des sentiers et des chemins agricoles, ainsi que leur utilisation. Les principaux changements

sont à rechercher dans les mises à jour récentes et dans les nouveautés de la législation italienne, ainsi que dans les mesures prises pour faire face à l'urgence sanitaire, qui ont principalement affecté la mobilité personnelle.

La Région autonome de la Vallée d'Aoste détient le pouvoir législatif en matière de routes : il y a donc une autonomie et une responsabilité à l'échelon local.

Malgré des mises à jour récentes, les réglementations nationales et régionales n'apparaissent pas suffisamment en phase avec leur temps ; ainsi, elles n'ont pas intégré et réglementé certains phénomènes liés à l'évolution d'autres domaines. Par exemple, plusieurs parties prenantes pensent que la loi régionale n° 17/1985 (qui réglemente la circulation sur les chemins agricoles) ne peut s'avérer adaptée à l'époque des vélos électriques. La législation régionale de la Vallée d'Aoste a été conditionnée par l'histoire locale, notamment par la genèse de l'organisation de la propriété et par les particularités cadastrales qui en découlent. L'aspect le plus évident est la prédominance de la propriété privée, même sur les voies de raccordement, accompagnée d'une forte fragmentation de la propriété, qui peut être partagée entre voisins. Ceci est d'une importance capitale tant pour la gestion du réseau de sentiers et de routes agricoles que pour la répartition des responsabilités.

En outre, comparée à celle d'autres pays, l'orientation de la jurisprudence italienne ne paraît généralement pas en faveur d'une responsabilité partagée entre les parties, comme c'est le cas en Suisse. La réglementation régionale alliée à l'interprétation jurisprudentielle génère donc des risques de conflits entre les différents acteurs impliqués dans la gestion du réseau de sentiers et de routes agricoles.

La législation est perçue comme visant avant tout à protéger les usagers, en imposant une responsabilité civile et pénale aussi bien aux propriétaires des terrains sur lesquels se trouvent les sentiers et les routes qu'aux professionnels au service des usagers (par exemple, les guides et les moniteurs). Ces derniers sujets, en revanche, perçoivent la responsabilité comme excessivement pénalisante, entre autres vu la réalité d'autres contextes géographiques, comme la Suisse toute proche. Cela pourrait conduire à des comportements qui ne sont pas cohérents avec les opportunités de valorisation du réseau, comme l'interdiction - de la part des propriétaires fonciers - du passage de certains types d'usagers, par exemple les cyclistes. Cela peut également empêcher la création d'itinéraires expressément prévus, en raison d'une responsabilité juridique potentielle, ainsi que d'éventuels dommages à la propriété privée. Cette perception est aggravée par le risque de poursuites judiciaires (civiles et pénales). En outre, ces dernières pourraient affecter économiquement les ressources déjà limitées dont disposent les administrations publiques et les propriétaires pour la gestion du réseau des sentiers.

En termes d'opportunités, il est appréciable que des tentatives d'autorégulation aient déjà été effectuées à l'échelon international concernant le comportement de certaines catégories d'usagers, par exemple les vététistes.

Conclusion

Chaque territoire possède ses spécificités (Barna & Rayssac, 2019 ; Gross & Werner, 2017 ; Mauri, 1994 ; Routier et al. 2019). L'objectif de ce travail était de comprendre celles de la Vallée d'Aoste. Nous avons notamment voulu évaluer les synergies qui pourraient naître entre les sentiers de montagne et le tourisme, en analysant les atouts, les faiblesses, les opportunités et les menaces pour le réseau de sentiers en tant que ressource possible à exploiter, entre autres dans une clé économique. La figure 1 permet une vue synthétique des phénomènes étudiés.

Figure 1. L'analyse SWOT appliquée au réseau de sentiers

Les caractéristiques naturelles de la Vallée d'Aoste, combinées à l'ingéniosité de l'homme, ont donné naissance à un réseau de sentiers étendu et varié, qui représente un facteur d'attraction fondamental pour les touristes, ainsi qu'un plus pour la qualité de la vie de la population locale.

Il s'agit d'un véritable atout, qu'il convient de préserver et de développer de manière synergique, pour éviter les problèmes liés au changement climatique. Il faut essayer de saisir le potentiel de ce réseau dans une perspective économique, afin d'attirer, de satisfaire et, espérons-le, de fidéliser certains visiteurs cibles.

Tout cela à travers la proposition de forfaits complets bien segmentés, articulés et organisés, ainsi qu'en vérifiant, entre autres, que les visiteurs qui n'ont pas de voiture et qui se déplacent donc plus difficilement puissent trouver, dans chaque zone et à chaque étape de leurs parcours (notamment les plus longs), les structures (hébergement et restauration) et les services (commerciaux et d'assistance) dont ils ont besoin.

En effet, les tendances liées au milieu naturel peuvent offrir une opportunité de soutenir et d'encourager le tourisme lent et durable.

Un tel tourisme est beaucoup plus compatible, d'une part, avec le développement récent du secteur du vélo, qui nécessiterait toutefois une orientation beaucoup plus poussée en matière de gestion, comme c'est le cas, par exemple, dans les pays d'Europe du Nord. Et, d'autre part, avec la réduction des glaciers et de l'enneigement, qui changent radicalement le profil du tourisme d'hiver et du ski, de plus en plus remis en cause du fait de la défiguration des paysages (voir les grandes stations de ski), de la pollution (atmosphérique et acoustique) et de la consommation des sources d'énergie (héliski, utilisation de produits chimiques, d'eau et d'électricité pour la fabrication de la neige artificielle).

Cependant, comme nous l'avons déjà mentionné, le changement climatique a également un impact négatif sur le réseau de sentiers : il appauvrit le paysage qui les encadre, endommage les chemins, augmente les exigences d'entretien déjà lourdes et met en danger la sécurité des utilisateurs. Cette

Commentato [KP7]: E' la definizione tecnica di questo tipo di turismo (lento in italiano)

dernière est aussi potentiellement menacée par un effet secondaire négatif découlant de la perspective (en soi très favorable) d'une expansion et d'une diversification du public des usagers de la montagne et des sentiers, grâce aux changements socioculturels et technologiques, ainsi qu'aux changements climatiques liés au réchauffement. Comme c'est le cas dans d'autres contextes, y compris nationaux, la création de zones de stationnement et la mise en place de navettes pour accéder à des lieux en altitude, évitant ainsi un surnombre de voitures, pourraient limiter les impacts négatifs d'un flux touristique très important.

Dans ces mêmes domaines, d'autres solutions peuvent être envisagées : premièrement, développer largement la culture de la montagne et le respect mutuel entre ses adeptes et, plus en général, la conscience écologique et la durabilité, en commençant précisément par les opérateurs du secteur touristique ; deuxièmement, encourager les investissements dans les innovations technologiques (par exemple pour le suivi des sentiers) ; troisièmement, mettre à jour le cadre réglementaire en fonction des nouvelles exigences d'utilisation et de gestion, car cela peut contribuer à la valorisation des sentiers, du moins dans les limites de l'autonomie législative régionale.

La conclusion plus générale à retenir est que, pour exploiter les atouts, remédier aux faiblesses, neutraliser les menaces et saisir les opportunités, un accord est nécessaire entre les différents acteurs : c'est une condition essentielle pour mettre en œuvre et pour soutenir la force génératrice du tourisme de randonnée. La Région Vallée d'Aoste fait preuve d'ouverture dans ce sens et a déjà mis en place les conditions pour un dialogue constructif avec les représentants des parties prenantes. Les données recueillies au moyen des questionnaires et des groupes de discussion semblent indiquer une volonté partagée, de la part des différents acteurs impliqués dans la gestion et, en général, intéressés par l'utilisation du réseau de sentiers, d'une approche collaborative dans l'identification des points critiques et des problèmes qui se dégagent, ainsi que dans la recherche efficace de solutions.

Bibliographie

BARNA, R., RAYSSAC, S., 2019, « Adaptation de la haute montagne pour les randonneurs itinérants. L'accessibilité en question », *Tourisme (s) et Adaptation (s)* de F. Cholat, L. Gwiazdzinski, C. Tritz, J. Tuppen, ELYA, 235-245 p.

DAVIES, N., 2018, Who walks, where and why? Practitioners' observations and perspectives on recreational walkers at UK tourist destinations, *Annals of leisure research*, 21(5), 553-574 p.

GROSS, S., WERNER, K., 2017, «Hut-to-hut-hiking trails : A comparative analysis of popular hiking destinations», *The Routledge International Handbook of Walking*, Routledge, 159-171 p.

KOTLER, P., KOTLER, K., MANCEAU, D., 2019, *Marketing Management*, 16e édition, Pearson France, ISBN-10 : 232600213X, ISBN-13 : 978-2326002135.

MAURI, À., 1994, Sentiers de grande randonnée, *Catalònia*, 4-6 p.

MIRZAALIAN, F., HALPENNY, E., 2021, Exploring destination loyalty : application of social media analytics in a nature-based tourism setting, *Journal of Destination Marketing & Management*, 20, 100598.

MOLOKÁČ, M., HLAVÁČOVÁ, J., TOMETZOVÁ, D., LIPTÁKOVÁ, E., 2022, The Preference Analysis for Hikers' Choice of Hiking Trail, *Sustainability*, 14(11), 6795.

OSTROM, E., 2006, Governare i beni collettivi, ricerche Marsilio, 3a edizione, ISBN : 978-88-317-9051-2.

ROUTIER, G., LEFÈVRE, B., MICHOT, T., AUBEL, O., 2019, La randonnée pédestre. Sport de nature, observation des pratiquants, *La luge - Archive ouverte HAL* (archives-ouvertes.fr)

SCHIRPKE, U., SCOLOZZI, R., KIESSLING, A., TAPPEINER, U., 2021, Recreational ecosystem services of mountain lakes in the European Alps : Preferences, visitor groups and management implications, *Journal of Outdoor Recreation and Tourism*, 35, 100421.

Figure 1 L'analyse SWOT appliquée au réseau de sentiers

		ATOUTS	FAIBLESSES
		<ul style="list-style-type: none"> ♣ Étendue et variété du réseau ♣ Les professionnels spécialisés et leurs associations représentatives ♣ Structures et activités économiques situées sur le territoire ♣ Corvées ♣ Propension à une approche participative et collaborative des acteurs impliqués dans la gestion 	<ul style="list-style-type: none"> ♣ Hétérogénéité et complexité de la gestion (point de vue réglementaire, juridique et pratique) ♣ Communication avec une marge d'amélioration, en pensant à toutes les cibles possibles ♣ Services (de différents types) pouvant être intégrés et améliorés, en tenant compte de toutes les cibles possibles. ♣ Manque de valorisation d'un point de vue systémique
		OPPORTUNITÉS	MENACES
Tendances environnementales	Changement climatique	☺ Une attention et une sensibilité accrues à la durabilité	☹ Risque de détérioration de l'état des sentiers, des besoins d'entretien et des dangers possibles pour les usagers ; risque d'appauvrissement du patrimoine environnemental (attractivité)
	Pandémie de COVID-19	☺ Loisirs et tourisme dans des cadres naturels et dans des lieux moins fréquentés pour la régénération	☹ Risque de mesures restrictives ayant un impact sur l'utilisation du réseau de sentiers et sur les activités économiques connexes
	Comportements durables (y compris en matière d'achat et de consommation) Innovation des modèles de vélo TIC-Numérique	<ul style="list-style-type: none"> ☺ Utilisation croissante des bicyclettes et des vélos électriques ☺ Expansion des utilisateurs, avec un nombre accru et une meilleure répartition spatio-temporelle, avec des effets positifs possibles sur les activités économiques locales 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Culture de montagne hétérogène des utilisateurs ☹ Questions critiques liées à la promiscuité des usages et à la coexistence de différents profils d'utilisateurs. ☹ Écart par rapport à d'autres destinations qui se sont positionnées comme idéales pour des segments cibles spécifiques (par exemple, le cyclotourisme et le tourisme durable) et qui exploitent pleinement le potentiel des TIC et du numérique.
	Mises à jour récentes de la législation italienne et nouvelles normes	<ul style="list-style-type: none"> ☺ Pouvoir législatif de la Région Vallée d'Aoste ☺ Au niveau international, les tentatives d'autorégulation (par exemple vététistes) 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Législation dépassée (par exemple, les vélos électriques) ☹ Législation régionale particulière de la Vallée d'Aoste (par exemple, le registre foncier) ☹ Orientation jurisprudentielle italienne en matière de responsabilité ☹ Risque de conflits entre les différentes parties prenantes

